



Assemblée générale

Soixante-douzième session

Documents officiels

Distr. générale
12 décembre 2017
Français
Original : anglais

Deuxième Commission

Compte rendu analytique de la 18^e séance

Tenue au Siège, à New York, le mardi 17 octobre 2017, à 10 heures

Président : M. Jürgenson (Estonie)
puis : M. Menelaou (Vice-Président) (Chypre)

Sommaire

Point 22 de l'ordre du jour : Groupes de pays en situation particulière

- a) Suivi de la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés
- b) Suivi de la deuxième Conférence des Nations Unies sur les pays en développement sans littoral

Le présent compte rendu est sujet à rectifications.

Celles-ci doivent être signées par un membre de la délégation intéressée, adressées dès que possible au Chef de la Section de la gestion des documents (dms@un.org) et portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les comptes rendus rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents (<http://documents.un.org/>).

17-18321X (F)



Merci de recycler



La séance est ouverte à 10 h 5.

Point 22 de l'ordre du jour : Groupes de pays en situation particulière

a) Suivi de la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés (A/72/270 et A/72/83-E/2017/60)

b) Suivi de la deuxième Conférence des Nations Unies sur les pays en développement sans littoral (A/72/272)

1. **M. Erdenebileg** (Chef du Service de l'élaboration des politiques, de la coordination, du suivi et des rapports du Bureau du Haut-Représentant des Nations Unies pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement), présentant le rapport du Secrétaire général intitulé « Mise en œuvre du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2011-2020 » (A/72/83-E/2017/60), dit que le rapport donne des informations et une analyse détaillées sur les progrès récemment accomplis dans la mise en œuvre du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2011-2020, adopté à Istanbul. La croissance moyenne du produit intérieur brut (PIB) des pays les moins avancés (PMA) reste inférieure à l'objectif fixé dans le Programme d'action d'Istanbul et dans les objectifs de développement durable. La capacité productive des PMA n'augmente pas et leur part dans les exportations mondiales diminue.

2. Malgré des progrès appréciables du développement humain et social, il reste encore beaucoup à faire. La persistance de taux de mortalité maternelle élevés est préoccupante. Entre 2009 et 2015, près de 32 millions d'enfants dans les PMA ne sont pas scolarisés. L'insécurité alimentaire persiste et la famine menace des millions d'habitants du Soudan du Sud, de la Somalie et du Yémen.

3. Avec l'établissement de la Banque de technologies pour les pays les moins avancés, la cible 17.8 des objectifs de développement durable est atteinte. Il remercie la Turquie, le pays hôte, et le Bangladesh, la Norvège, le Soudan et les Philippines pour leur contribution. Les parties intéressées doivent maintenant prendre les mesures voulues pour inverser la baisse de l'aide publique au développement (APD) de l'investissement étranger direct (IED) et du commerce,

autant d'aspects essentiels du développement durable des PMA qui cherchent à accélérer leur reclassement. Le Bureau du Haut-Représentant continue à chercher à renforcer l'aide internationale et les ressources destinées aux pays les moins avancés.

4. Présentant le rapport du Secrétaire général sur l'atténuation des crises et le renforcement de la résilience pour les PMA (A/72/270), il dit que le rapport analyse l'effet des divers types de choc sur le développement durable dans les PMA et avance des recommandations pour améliorer leur résilience. Les chocs et les crises d'origine extérieure retardent le progrès économique et amoindrissent la capacité des PMA de réaliser les objectifs de développement durable et de sortir de leur catégorie. Pour les pays les moins avancés, un autre type de préoccupation se présente, l'insuffisance de la capacité d'obtenir pleinement les avantages des mécanismes multilatéraux et autres d'atténuation des risques et de renforcement de la résilience.

5. Le Programme d'action d'Istanbul, le Programme de développement durable à l'horizon 2030, le Programme d'action d'Addis-Abeba de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement, l'Accord de Paris au titre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030 affirment que les PMA doivent améliorer leur résilience en réduisant leur vulnérabilité et en se dotant des capacités qui leur permettent de répondre aux chocs. Mais ces pays n'ont pas les ressources qu'il faudrait pour cela, et le rapport engage instamment la communauté internationale à envisager de créer un mécanisme multipartite de renforcement de la résilience pour les pays les moins avancés, en utilisant au mieux les mesures et initiatives existantes. Les PMA ont également besoin d'une aide internationale plus substantielle pour avoir accès aux mécanismes de transfert des risques basés sur le marché des capitaux sous forme d'une assurance et de l'émission d'obligations de reconstruction.

6. Présentant le rapport du Secrétaire général intitulé « Mise en œuvre du Programme d'action de Vienne en faveur des pays en développement sans littoral pour la décennie 2014-2024 » (A/72/272), il dit que les pays en développement sans littoral en tant que groupe subissent une baisse de la croissance annuelle de leur PIB. Malgré une diminution du taux de mortalité des moins de 5 ans,

de l'incidence du VIH, de la prévalence de la sous-alimentation et des indicateurs du paludisme et de la tuberculose, ces taux moyens, pour l'ensemble des pays en développement sans littoral, restent parmi les plus élevés parmi les pays en développement.

7. La ratification des importantes conventions internationales de promotion du commerce et de facilitation des transports progresse. Cependant, il subsiste des tronçons manquants ; il est urgent de réaliser des investissements substantiels d'expansion et de préservation de l'infrastructure. S'agissant des technologies de l'information et des communications, les pays en développement sans littoral sont en retard par rapport à d'autres groupes de pays et subissent les effets du coût élevé du haut débit.

8. Pour ce qui est du commerce international, les 32 pays en développement sans littoral ne représentaient qu'une faible part des exportations mondiales de marchandises en 2016, et il s'agit surtout de produits de base. Alors qu'avec l'aide de leurs partenaires de développement, les pays en développement sans littoral continuent à appliquer des initiatives tendant à accélérer le passage en transit et le franchissement des frontières, ils ne sont pas encore intégrés dans les chaînes de valeur régionales. Au cours des dernières années, leur part dans la valeur ajoutée d'origine manufacturière ou agricole a diminué. En outre, l'APD et les investissements étrangers directs ont diminué ; ces derniers ont fortement baissé en 2015.

9. Malgré des progrès appréciables dans certains domaines prioritaires, il reste encore beaucoup à faire pour réaliser les objectifs du Programme d'action de Vienne et les objectifs de développement durable. Le Programme d'action de Vienne doit être intégré de façon cohérente dans les procédures de suivi du Programme pour 2030, notamment dans le cadre du Forum politique de haut niveau sur le développement durable et dans le contexte du financement du développement, de la science, de la technologie et de l'innovation.

10. **M^{me} Edison** (Nigéria) rappelle le rôle important que jouent les femmes et les enfants dans le développement durable et le Programme pour 2030, et dit que la situation de ces deux groupes démographiques est à l'image du degré de développement social des pays et régions. Elle se demande quelles initiatives sont prises dans le cadre du Programme d'action pour résoudre les problèmes de santé maternelle et celui des

enfants non scolarisés, en particulier les filles, et pour soutenir les efforts que font les PMA pour se reclasser.

11. **M. Erdenebileg** (Chef du Service de l'élaboration des politiques, de la coordination, du suivi et des rapports du Bureau du Haut-Représentant des Nations Unies pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement) dit qu'il apprécie la portée de la question concernant le Programme d'action d'Istanbul et admet lui aussi que les femmes et les enfants sont d'importance primordiale pour les pays les moins avancés. Dans l'esprit du Programme d'action d'Istanbul, le système des Nations Unies pour le développement attache une grande importance à l'éducation des enfants ainsi qu'aux femmes et aux enfants dans le choix des critères de reclassement des pays les moins avancés. Constatant que dans ceux-ci les femmes contribuent beaucoup à l'activité commerciale, il rappelle l'importance du commerce et d'un meilleur accès aux marchés pour les marchandises venant des pays les moins avancés.

12. **Le Président** invite la Commission à un débat général sur la question.

13. **M. Morejón Pazmiño** (Équateur), parlant au nom du Groupe des 77 et de la Chine, dit que les principes d'universalité et d'inclusion sont essentiels pour aider les PMA à progresser dans les domaines prioritaires définis dans le Programme d'action d'Istanbul et pour appliquer le Programme pour 2030. Moyennant une action coordonnée plus intense de la communauté internationale, les PMA pourraient améliorer leur capacité dans tous les secteurs et réaliser leur transformation structurelle.

14. L'APD reste la plus importante source de moyens de financement extérieur pour le développement des PMA et elle permet d'amortir les effets de l'instabilité de la conjoncture économique mondiale. Le Groupe des 77 et de la Chine voit avec préoccupation la diminution de l'APD accordée aux PMA par les pays membres du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques. Cette aide publique a diminué en termes nominaux, passant de 41 milliards de dollars à 37,3 milliards de dollars entre 2014 et 2016. Les données préliminaires relatives à 2016 montrent que l'APD bilatérale nette accordée aux PMA a de nouveau diminué de 3,9 % en termes réels par rapport à 2015.

15. Le Programme d'action d'Addis-Abeba engage les pays développés à atteindre l'objectif de 0,7 % de leur revenu national brut (RNB) pour leur APD aux pays en développement, et entre 0,15 % et 0,20 % de leur RNB pour l'APD aux PMA. Le Groupe des 77 et de la Chine engage tous les partenaires de développement à respecter ces objectifs.

16. Il voit avec beaucoup de préoccupation que les PMA sont disproportionnellement touchés par les crises systémiques, notamment les crises économiques, l'instabilité des cours des produits de base, les épidémies, les catastrophes naturelles et les autres chocs environnementaux. Ces événements retardent le progrès économique et aggravent la pauvreté, et en outre ils battent en brèche la capacité de ces pays de réaliser les objectifs de développement durable.

17. Le Groupe est satisfait du lancement de la Banque de technologies pour les pays les moins avancés et remercie le Gouvernement turc d'en accueillir le siège. Le Groupe engage tous les acteurs compétents à continuer de fournir un soutien financier pour en assurer le fonctionnement efficace.

18. En raison de leur éloignement, les pays en développement sans littoral ont des problèmes de développement qui leur sont propres. Leurs contraintes géographiques affectent les recettes d'exportation, les entrées de capitaux privés et la mobilisation des ressources intérieures. Le développement des transports, de l'informatique et de l'infrastructure énergétique est indispensable pour réduire les coûts de transaction élevés et aider ces pays à mieux s'intégrer dans le marché mondial.

19. Le Groupe des 77 et de la Chine est déterminé à appliquer effectivement la Déclaration et le Programme d'action de Vienne, et il encourage les pays en développement sans littoral, les pays de transit, les partenaires de développement, le système des Nations Unies et tous les autres acteurs à mettre en œuvre les six domaines prioritaires de façon cohérente, coordonnée et rapide. Le Groupe des 77 et de la Chine espère travailler de façon constructive avec les partenaires de développement durant le débat et la négociation sur les projets de résolution au titre du point 22 de l'ordre du jour. Le Groupe espère que cela augmentera le soutien aux PMA et aux pays en développement sans littoral dans ce qu'ils font pour un développement durable solidaire et authentique.

20. **M. Phansourivong** (République démocratique populaire lao), parlant au nom de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), dit que les PMA et les pays en développement sans littoral continuent à se heurter à des difficultés sans parallèle en matière de développement. L'ASEAN attache une grande importance aux engagements pris par la communauté internationale dans le Programme pour 2030, le Programme d'action d'Addis-Abeba, le Programme d'action d'Istanbul et le Programme d'action de Vienne, et l'Association espère que ces engagements continueront à se traduire en actions concrètes. Les pays en situation particulière ne pourront pas résoudre leurs problèmes de développement, surmonter leurs handicaps géographiques et éliminer leur vulnérabilité structurelle et finalement être reclassés sans le soutien et la coopération de la communauté internationale.

21. L'ASEAN reconnaît aussi l'existence de fortes disparités de développement entre ses membres. Pour aider ceux qui sont moins développés à créer des capacités productives, l'ASEAN applique le troisième plan de travail de l'ASEAN pour l'intégration. Ce plan très général devrait permettre aux pays membres de mieux participer aux activités de l'ASEAN, d'apporter une contribution significative à l'édifice communautaire de l'ASEAN et au maintien et à la promotion de la paix et du développement dans la région et dans le monde.

22. L'ASEAN est déterminée à coopérer avec les partenaires de développement, les pays de transit et les organismes des Nations Unies pour aider les pays en situation particulière à réaliser leurs objectifs de développement spécifiques.

23. **M^{me} Haque** (Bangladesh), parlant au nom du Groupe des pays les moins avancés, dit que le rythme de la transformation structurelle de ces pays est plus lent que celui d'autres pays en développement. Beaucoup de PMA se heurtent à des difficultés structurelles multiples et anciennes : étroitesse de la base de production et d'exportation, stagnation du commerce et des investissements, diminution de la croissance de la productivité, gestion médiocre des terres et des ressources naturelles et pauvreté largement répandue, avec la faim et la malnutrition. Ces problèmes sont encore compliqués par les difficultés de longue date entraînées par le changement climatique, la multiplication des catastrophes naturelles, les urgences de santé publique, les conflits, à quoi s'ajoutent la baisse des cours des produits de base et l'augmentation des sorties de capitaux.

24. Sans une transformation structurelle qui dessert les contraintes institutionnelles et de capacité, les PMA resteront vulnérables aux chocs économiques, sociaux et environnementaux. Avec l'actuelle trajectoire de croissance, près de 35 % de la population de ces pays risquent fort d'être toujours dans l'extrême pauvreté en 2030.

25. Le principe de l'appropriation nationale reste indispensable pour accélérer le développement durable. Le Groupe des pays les moins avancés est déterminé à suivre ses propres politiques, stratégies et plans de développement économique et à appliquer les objectifs de développement convenus sur le plan international. Le Groupe, qui constitue un partenariat mondial, est d'importance fondamentale pour la mise en œuvre des objectifs de développement durable et du Programme d'action d'Istanbul et, à ce titre, il est préoccupé par le repli sur soi et les politiques restrictives actuellement adoptées par certains partenaires de développement. Cette situation affecte sensiblement les efforts que font les PMA pour réaliser leurs plans de développement. Le financement du développement reste le principal problème. L'application intégrale et rapide du Programme d'action d'Addis-Abeba est essentielle, en particulier dans l'optique des PMA. L'augmentation de la coopération Sud-Sud pour compléter la coopération Nord-Sud est une condition de leur développement.

26. Le Groupe est satisfait des conclusions et recommandations énoncées dans le rapport du Secrétaire général sur l'atténuation des crises et le renforcement de la résilience pour les PMA, et il invite l'Assemblée générale à établir un mécanisme multipartite de renforcement de la résilience qui mobilise les mesures et initiatives déjà prises.

27. Les effets du changement climatique compromettent gravement les efforts de développement. Elle accueille avec satisfaction les annonces de contribution des donateurs au Fonds pour les pays les moins avancés et au Fonds Vert pour le climat et l'élargissement de l'accès des PMA à ces ressources. Cependant, il faut augmenter le financement pour répondre aux besoins d'adaptation de ces pays, et nombreux sont ceux qui continuent à avoir du mal à obtenir et utiliser les ressources de ces fonds.

28. L'APD reste la principale source de financement extérieur pour le développement des PMA. Le Groupe des pays les moins avancés est profondément préoccupé par la baisse de l'APD et engage tous les partenaires de

développement à honorer les engagements qu'ils ont pris.

29. La diminution de la part des PMA dans les exportations mondiales de marchandises doit être inversée. Le rôle des partenaires de développement à cet égard est important. Une augmentation de l'investissement étranger direct (IED) serait un moyen d'augmenter la capacité productive et l'emploi. Elle demande l'application de la cible 17.5 des objectifs de développement durable relative à la promotion des investissements dans les PMA.

30. Le Groupe se réjouit de la mise en route de la Banque de technologies pour les pays les moins avancés et remercie le Gouvernement turc pour sa généreuse contribution à la Banque de technologies, que les partenaires de développement doivent tout faire pour soutenir.

31. Le système des Nations Unies pour le développement doit se repositionner pour aider au mieux les pays les plus vulnérables à réaliser les objectifs de développement durable. Un système de développement plus vigoureux et plus efficace doté de ressources suffisantes est nécessaire pour mettre en œuvre, suivre et accompagner le Programme pour 2030, en particulier en faveur des PMA. Le Groupe des pays les moins avancés attend le rapport du Secrétaire général prévu en décembre sur cette question.

32. Malgré la persistance des difficultés et des contraintes, plusieurs des PMA passeront en 2020 dans la catégorie immédiatement supérieure, et certains l'ont déjà fait. Ce processus de reclassement et de transition doit être renforcé pour prévenir une perturbation de la trajectoire de développement de ces pays. Les partenaires de développement doivent rassembler un ensemble d'avantages compatibles avec les besoins économiques critiques des pays qui viennent d'être reclassés pour les aider et les empêcher de retomber dans la catégorie des PMA.

33. **M. Raushan** (Maldives), parlant au nom de l'Alliance des petits États insulaires (AOSIS), dit que ces pays se heurtent à des difficultés propres en raison de leur situation particulière, de sorte que l'Alliance exprime sa solidarité avec les PMA et avec les pays en développement sans littoral. Huit de ses membres sont également des PMA qui sont sans frontières terrestres plutôt que sans littoral. En tant qu'États insulaires et côtiers, ils comprennent bien les difficultés résultant de

leur éloignement, de leur connectivité insuffisante et de la médiocrité de l'équipement et des transports.

34. Il est important d'assurer une pleine intégration du Programme d'action d'Istanbul et du Programme d'action de Vienne dans le Programme pour 2030, au besoin en établissant des liens entre les procédures de suivi et d'examen de ces programmes. Alors que le Programme pour 2030 comporte un cadre d'ensemble de réalisation du développement durable, les programmes d'action contiennent des cibles précises dont le but est d'aider les pays en situation particulière à réaliser le développement durable et la croissance économique compte tenu de leurs caractéristiques. Les PMA qui sont aussi des petits États insulaires en développement ont des difficultés structurelles insurmontables dont ils auront beaucoup de mal à sortir – notamment un grave manque de ressources et la vulnérabilité au changement climatique – ainsi qu'à des problèmes économiques et sociaux.

35. Pour empêcher que les pays en situation particulière soient laissés pour compte en 2030, le système des Nations Unies doit offrir une aide coordonnée et cohérente adaptée à ces pays, comme l'indique l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement mené en 2016. Les organisations internationales, et notamment les institutions financières internationales, doivent rendre leur aide compatible avec le Programme pour 2030 pour traiter de façon synthétique les problèmes qui se posent aux pays en situation particulière. Il faut envisager des moyens transparents de mesure des progrès du développement durable en ne se bornant pas au revenu par habitant, ces indicateurs étant d'importance cruciale pour tous les pays en situation particulière. Les indicateurs basés sur le revenu ne reflètent pas les progrès, la vulnérabilité ou la résilience d'une société et ne traitent pas les situations particulières et problèmes spécifiques de chaque pays. Cette distinction est pourtant importante quand on évalue l'opportunité d'un reclassement. Plusieurs des PMA en bonne voie pour ce reclassement sont aussi extrêmement vulnérables aux chocs extérieurs, notamment aux effets des catastrophes naturelles qui peuvent brutalement anéantir des années de gains acquis sur le plan du développement. Des politiques de reclassement mieux conçues prévoyant des filets de sécurité plus solides pour les pays nouvellement reclassés faciliteraient la transition.

36. L'Alliance engage le Secrétaire général à renforcer le Bureau du Haut-Représentant des Nations Unies pour

les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement et les organes ayant un mandat traitant directement des pays en situation particulière. L'aide reçue des gouvernements et du secteur privé est bienvenue pour le lancement de plus de partenariats publics-privés pour le développement infrastructurel et le développement en général. Il engage instamment tous les pays à honorer leurs engagements en matière d'APD car cette aide est d'importance décisive pour les pays en situation particulière.

37. **M. Kapambwe** (Zambie), parlant au nom du Groupe des pays en développement sans littoral, dit que ce groupe s'inquiète de la lenteur ou même de l'absence totale de progrès dans l'application du Programme d'action de Vienne, avec parfois un recul dans certains domaines. Il note en particulier la diminution de l'aide et de l'investissement étranger direct dans ces pays et la baisse de leur part dans les exportations mondiales. Le sous-équipement demeure considérable, les frais de transport continuent à augmenter et la croissance économique ralentit.

38. Les pays en développement sans littoral ne pourront atteindre les objectifs de développement durable sans avoir réalisé en priorité les objectifs du Programme d'action de Vienne. Le succès du nouveau programme de développement suppose des synergies et une cohérence entre la mise en œuvre et le suivi des deux processus. Cela implique que les questions relatives aux pays en développement sans littoral soient systématiquement prises en compte dans les procédures de suivi du Programme pour 2030 (dans le Forum politique de haut niveau sur le développement durable, le Forum sur le suivi du financement du développement et l'Instance mondiale dédiée aux infrastructures) et dans une intégration systématique du Programme d'action de Vienne dans les programmes d'action de tous les organismes des Nations Unies.

39. Autre domaine important : l'établissement et l'entretien d'une infrastructure de qualité, sûre, fiable, efficace et de systèmes de transit et de transport de qualité, ce qui reste d'importance critique pour réduire les coûts de transaction et les frais de transport et pour améliorer l'intégration des pays en développement sans littoral dans les marchés mondiaux. Le problème est le volume des ressources et des investissements nécessaires pour le développement infrastructurel. Il appelle la communauté internationale à aider les pays en développement sans littoral à développer et maintenir

leur infrastructure de transport, d'énergie et d'informatique, et appelle les partenaires de développement et les banques multilatérales et régionales de développement à apporter une assistance technique et financière, à faciliter les investissements et à renforcer les partenariats publics-privés.

40. Le commerce est l'un des problèmes critiques pour les pays en développement sans littoral, et le Groupe se réjouit donc de l'entrée en vigueur de l'Accord de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) sur la facilitation du commerce et engage les membres de l'OMC à l'appliquer au plus vite. L'assistance technique, financière et à la création de capacités et notamment une augmentation de l'aide au commerce sont nécessaires pour faciliter le commerce des pays en développement sans littoral.

41. Une industrialisation solidaire et durable est essentielle pour la transformation structurelle de l'économie des pays en développement sans littoral. Le Groupe engage la communauté internationale à aider ces pays à définir et appliquer leur politique industrielle. Le partage des technologies innovantes, du savoir-faire technique et de la connaissance scientifique aiderait à valoriser le potentiel économique des pays en développement sans littoral. Il engage instamment les partenaires de développement à soutenir l'intégration régionale, qui permet d'améliorer la connectivité des pays en développement sans littoral. Il est essentiel que ceux-ci et les pays de transit travaillent ensemble pour améliorer la coopération aux frontières et les politiques de passage des frontières.

42. Il voit avec préoccupation la stagnation de l'APD et demande une augmentation de l'APD accordée aux pays en développement sans littoral pour les aider à résoudre leurs problèmes de développement anciens et nouveaux, et notamment les effets du changement climatique.

43. La forte baisse de l'IED est préoccupante. Il encourage les États Membres à faciliter cet investissement dans les pays en développement sans littoral et à les aider à les attirer.

44. Enfin, le Groupe souligne l'importance de la poursuite de la coopération internationale face au changement climatique. Les pays en développement sans littoral ont besoin de ressources financières adéquates et prévisibles pour améliorer leur résilience et remédier aux effets de la dégradation des sols, de la désertification et du déboisement. Il appelle tous les

partenaires de développement, les États Membres et le système des Nations Unies à participer activement à l'examen approfondi de haut niveau à mi-parcours de la mise en œuvre du Programme d'action de Vienne. Le Groupe reconnaît les efforts que fait le Secrétaire général pour réformer le système des Nations Unies pour le développement et souligne qu'il faut que les réformes soient axées sur le Programme de développement durable à l'horizon 2030 compte tenu des besoins et des problèmes particuliers des pays en développement sans littoral.

45. **M^{me} Nazaire** (Haïti), parlant au nom de la Communauté des Caraïbes (CARICOM), dit que la CARICOM continue à préconiser la mise en œuvre intégrale, efficace et rapide du Programme d'action d'Istanbul. Trois ans avant la date d'achèvement de ce programme, les PMA continuent à avoir du mal à s'intégrer à l'économie mondiale, et cela risque de compromettre gravement la réalisation des objectifs de développement durable et des objectifs consignés dans le Programme d'action d'Istanbul. Celui-ci doit être pleinement intégré dans le Programme pour 2030 afin d'aider les PMA à améliorer leur gouvernance, éliminer l'extrême pauvreté sous toutes ses formes et dimensions et renforcer leur capacité productive.

46. La croissance globale dans les PMA reste bien inférieure à la cible de l'objectif de développement durable 8 d'au moins 7 % de croissance du PIB à court terme. Cette faiblesse de la croissance risque de compromettre les dépenses publiques consacrées à la santé publique, l'éducation, la protection sociale et le changement climatique et risque de retarder encore la réduction de la pauvreté.

47. La CARICOM se préoccupe gravement de la diminution de l'APD, qui reste la première source de financement extérieur pour le développement pour la plupart des PMA. La CARICOM engage les pays développés à faire un effort supplémentaire pour atteindre l'objectif de 0,20 % de leur revenu national brut consacré à l'APD accordée aux PMA.

48. La plupart des PMA ont du mal à mobiliser leurs ressources publiques intérieures et donc à financer durablement la lutte contre la pauvreté. Il est donc indispensable d'augmenter les finances publiques pour améliorer la fourniture de biens et services publics, le financement des équipements et mieux gérer la stabilité macroéconomique. Pour l'avenir, la coordination de l'aide à la mobilisation des ressources intérieures et la

reconnaissance de l'importance de l'appropriation nationale seront indispensables pour les PMA. Il importe de mettre un terme aux sorties illicites de capitaux, en vue de leur élimination complète en 2030.

49. La CARICOM est préoccupée par la diminution, en 2016, de l'IED, tendance qu'il faut inverser. Des régimes spécifiques de promotion des investissements en faveur des PMA devraient être appliqués dans l'esprit du Programme d'action d'Addis-Abeba.

50. Le transfert de technologie est un élément essentiel de la création de capacités. La CARICOM se réjouit de la mise en route de la Banque de technologies pour les pays les moins avancés et appelle tous les acteurs concernés à accorder sans réserve leur soutien à cette entreprise pour en assurer le succès.

51. La coopération Sud-Sud offre aux PMA d'importantes possibilités de financement de l'infrastructure. L'échange d'information avec les partenaires qui ont été aux prises avec des problèmes similaires serait utile dans l'optique de l'atténuation de la pauvreté et de la transformation structurelle. Il est encourageant de constater qu'un nombre croissant de pays ont l'intention de sortir de la catégorie des PMA en 2020 ou avant. La CARICOM engage les Nations Unies et les partenaires de développement à apporter un soutien mieux coordonné et plus officiel avant et durant le processus de reclassement pour assurer une transition sans heurt.

52. Pour les PMA, le changement climatique est un problème aigu. Le réchauffement mondial et ses conséquences ont prélevé un lourd tribut sur la région des Caraïbes en 2017 avec, coup sur coup, les ouragans Irma et Maria. Des éléments météorologiques graves et répétés ont un effet négatif durable sur la création de capacités productives, le progrès économique et social et le développement durable. Son propre pays, Haïti, le seul PMA membre de la CARICOM, se relève encore des effets de l'ouragan Mathieu survenu en 2016. Il est essentiel que tous les pays et tous les acteurs élaborent et appliquent des mesures tangibles pour renforcer la résilience des PMA et les aider à mieux faire face aux effets du changement climatique.

53. La CARICOM est satisfaite des constatations et des recommandations figurant dans le rapport du Secrétaire général sur l'atténuation des crises et le renforcement de la résilience ; elle appelle à nouveau d'urgence à établir un mécanisme de renforcement de la résilience qui soit pluraliste et détaillé en faveur des

PMA, un accès facile au financement climatique et une mise en œuvre accélérée de l'Accord de Paris.

54. La CARICOM est déterminée à travailler avec les partenaires de développement pour répondre aux besoins des pays en développement, en particulier les PMA, pour qu'ils ne soient pas laissés pour compte. Elle attend avec confiance le succès de la réalisation des objectifs de développement durable, qui devrait contribuer aux efforts que font beaucoup de PMA pour atteindre les cibles du Programme d'action d'Istanbul.

55. **M. Jaime Calderón** (El Salvador), parlant au nom de la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes (CELAC), dit que la CELAC admet que dans la recherche du développement durable, des problèmes spécifiques se posent à tous les pays, notamment les PMA, les pays en développement sans littoral, les petits États insulaires en développement, les pays en situation de conflit et d'après-conflit, ainsi que plusieurs pays à revenu intermédiaire. La CELAC se réjouit de la préparation de l'examen approfondi de haut niveau à mi-parcours de 2016 du Programme d'action d'Istanbul en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2011-2020 et espère que le suivi de la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés sera positif.

56. La CELAC salue l'adoption de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne en faveur des pays en développement sans littoral pour la décennie 2014-2024 (A/RES/69/137) ainsi que l'application de ce programme demandée dans la résolution 69/232.

57. La CELAC reste déterminée à promouvoir un examen adéquat des besoins et problèmes spéciaux des pays en développement sans littoral et des PMA conformément aux programmes d'action de Vienne et d'Istanbul.

58. **M. Sinha** (Inde) dit que malgré la possibilité d'expansion qu'offre la mondialisation à l'économie mondiale, les disparités du niveau de développement, entre pays, restent prononcées et même, dans certains cas, s'aggravent. Près de 50 États Membres des Nations Unies sont toujours dans la catégorie des PMA, ce qui témoigne de la gravité des problèmes et de l'ampleur du travail nécessaire pour réaliser le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Comme de nombreux PMA sont d'anciennes colonies et que la moitié des pays en développement sans littoral sont aussi des PMA, il est important de faciliter leur accès aux marchés et aux fournitures dans une économie

mondialisée. Le nombre de PMA a pratiquement doublé depuis que le concept a été formellement annoncé en 1971. Quelques pays seulement sont sortis de cette catégorie.

59. Les besoins des pays en situation particulière sont bien connus et sont multiples. Ils vont de la diversification économique, de l'action d'éducation et de formation et d'une amélioration de l'infrastructure et de la connectivité à la réduction des coûts du commerce et à l'obtention de matières premières et à l'accès aux marchés, l'accès à un prix abordable à l'énergie et aux technologies nouvelles, la gestion du fardeau de la dette, l'amélioration des termes de l'échange et de l'investissement internationaux et le financement à long terme du développement. Certains pays ont en outre besoin d'une aide pour le règlement des conflits et la consolidation de la paix. Tous les pays doivent renforcer leur résilience face aux catastrophes naturelles, aux chocs économiques ou aux pandémies.

60. L'examen à mi-parcours de la mise en œuvre du Programme d'action d'Istanbul, en 2016, a utilement aidé à mesurer les problèmes et les possibilités qui s'ouvrent aux PMA dans l'optique du Programme pour 2030. Le Programme d'action de Vienne de 2014, tout en permettant de comprendre les problèmes, doit être adapté au Programme pour 2030, et il faudra donc procéder à un examen à mi-parcours, en particulier s'agissant du financement du développement, de la science et de la technologie et de l'innovation.

61. La création de la Banque de technologies pour les pays les moins avancés facilitera la création de capacités au niveau national dans le traitement des droits de propriété intellectuelle et la production scientifique, l'innovation et la diffusion du savoir. Les PMA ont besoin d'une aide spécialement adaptée pour améliorer la rédaction des propositions de projets selon leur faisabilité pour répondre aux besoins des investisseurs et accélérer l'exécution des projets. Il faut également faciliter le financement concessionnel.

62. Depuis qu'a été définie la catégorie des PMA, l'Inde entretient des relations avec ces pays pour renforcer leurs capacités, partager les connaissances technologiques et fournir une assistance financière. Le Gouvernement distribue chaque année des milliers de bourses d'étude et multiplie les possibilités de formation dans des domaines prioritaires, notamment l'agriculture, l'infrastructure, la médecine, l'énergie, les activités bancaires et l'informatique. En 2008, l'Inde est

devenue le premier pays émergent à offrir un régime de préférences commerciales en franchise de droit pour faciliter l'accès des PMA à son marché.

63. Les trois sommets du Forum Inde-Afrique et le Forum de coopération Inde-Îles du Pacifique ont concrétisé la relation spéciale que l'Inde entretient avec les PMA et les pays en situation particulière. Au troisième Forum Inde-Afrique en 2015, l'Inde a accordé un crédit concessionnel de 10 millions de dollars à des pays africains sur une période de cinq ans.

64. L'Inde, le Brésil et l'Afrique du Sud entretiennent une relation active avec le PNUD par le canal du Dispositif Inde, Brésil, Afrique du Sud pour l'atténuation de la pauvreté et la lutte contre la faim (Dispositif IBAS) pour aider les pays en développement, principalement les PMA. En juin, le Fonds du Partenariat Inde-Nations Unies pour le développement a été créé pour aider les pays à appliquer le Programme pour 2030. L'Inde reste déterminée à travailler avec les pays en situation particulière pour résoudre leurs problèmes.

65. **M. Maslov** (Fédération de Russie) dit que malgré de nombreuses tentatives et l'aide de la communauté internationale, les PMA et les pays en développement sans littoral ont du mal à réaliser le développement durable. Son pays est favorable aux mesures prises par ces pays pour appliquer des programmes nationaux de développement. Il est essentiel de prévoir une augmentation de l'aide pour renforcer leurs capacités productives, ce qui permettrait d'augmenter les emplois et de diversifier l'économie en élargissant l'éventail des biens et services disponibles, une proportion plus grande de l'aide étant affectée aux technologies de pointe. La Banque de technologies pour les pays les moins avancés devrait à cet égard jouer un rôle décisif.

66. La Fédération de Russie continue à offrir aux PMA un accès plus large à son marché par des tarifs préférentiels dans le cadre de l'Union économique eurasienne ; 48 PMA en profitent actuellement. La Fédération de Russie a fourni à ce titre des concessions représentant 3,13 millions de dollars en 2016 ; pour le premier semestre de 2017, ce chiffre est proche de 2 millions de dollars.

67. Son pays apporte aussi des contributions appréciables à la sécurité alimentaire mondiale et régionale en dépit de l'instabilité des cours sur les marchés des produits agricoles et minéraux. La Fédération de Russie participe activement à l'action

humanitaire internationale pour fournir une aide alimentaire bilatérale ou multilatérale. Au cours des cinq dernières années, son pays a dispensé une aide alimentaire représentant au total plus de 220 millions de dollars à 30 États dans le cadre du seul Programme alimentaire mondial (PAM). La Russie travaille avec le PAM pour soutenir des programmes d'alimentation scolaire en Asie centrale et dans le Caucase. En partenariat avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), la Fédération de Russie apporte une aide équivalant à 6 millions de dollars à un projet sur trois ans visant à améliorer la sécurité alimentaire et l'agriculture dans cette région, ainsi qu'à un projet de 3,3 millions de dollars dont le but est de lutter contre la résistance antimicrobienne dans les pays de la Communauté d'États indépendants.

68. La Fédération de Russie attache une grande importance à la pleine participation des PMA aux procédures relatives au commerce et à l'économie mondiale et régionale. Il est essentiel d'appliquer le Programme d'action de Vienne par des partenariats tels que l'Initiative du Grand-Tumen qui rassemble plusieurs pays de l'Asie du Nord-Est, la Mongolie, la Chine, la République de Corée et la Russie. L'un des principaux buts de cette organisation est de développer la capacité de transit de ses membres afin d'améliorer la distribution de marchandises et de produits alimentaires aux pays de l'Asie du Sud-Est et le transit des exportations de ces pays vers le marché eurasiatique.

69. Enfin, la Russie projette de moderniser le port de Zarubino et de développer les corridors de transit Primorye 1 et Primorye 2 ; cela aiderait à améliorer les réseaux routiers et ferroviaires, le passage des frontières et les autres infrastructures, et faciliterait l'accès aux marchés mondiaux en rendant moins coûteux le transit pour tous les pays, dont les PMA.

70. **M^{me} Nipomici** (République de Moldova) dit que son gouvernement est déterminé à réaliser les objectifs de développement durable en se conformant aux priorités de développement définies dans le Programme d'action de Vienne. Son pays s'attache à créer un climat favorable à l'entreprise pour attirer l'IED, faciliter les échanges et l'accès à de nouveaux marchés tout en améliorant le dialogue et la coopération avec les partenaires de développement.

71. Dans la mise en œuvre du Programme d'action de Vienne, son gouvernement a amélioré le climat des affaires en optimisant la réglementation et les dispositifs

d'aide aux entreprises, notamment en créant des pépinières de jeunes pousses, des parcs industriels et des services consultatifs. Les autorités ont également créé un guichet unique pour tous les services publics – les citoyens et le secteur privé ont accès à l'information voulue sur plus de 566 services publics.

72. Des zones franches industrielles ont été créées dans toutes les régions du pays ; elles offrent des avantages fiscaux et douaniers aux investisseurs. Ces zones ont eu un effet positif sur la diversification des exportations moldaves et ont suscité une modification de la structure de l'économie et la création de nouveaux emplois.

73. Le succès de l'Accord de 2014 d'association entre la région européenne et la République de Moldova contribue à l'intégration régionale et à un approfondissement des relations commerciales. L'Union européenne est la première destination des exportations de marchandises moldaves. D'importantes réformes structurelles ont également été appliquées pour rationaliser l'administration douanière et améliorer la qualité et l'efficacité des douanes.

74. Les pays en développement sans littoral ont fait certains progrès dans l'élimination de l'extrême pauvreté, de la faim, dans l'adoption de modes de vie sains, l'accès à l'éducation et la promotion de l'égalité des sexes. Mais dans ces pays, le développement durable se heurte à de graves obstacles, notamment la lenteur du développement des infrastructures, la persistance des déficits commerciaux et le caractère très limité de l'industrialisation. Un soutien important des partenaires de développement et des institutions financières internationales serait d'importance critique pour améliorer l'infrastructure, les moyens de transport, l'énergie renouvelable et le développement des secteurs à forte valeur ajoutée et très productifs. Elle se réjouit de l'accord conclu en 2017 à l'Instance mondiale dédiée aux infrastructures par les banques multilatérales de développement pour encourager l'investissement privé dans la création d'infrastructures au moyen d'un cofinancement et en suscitant un intérêt pour les partenariats publics-privés.

75. Le système des Nations Unies pour le développement doit activement encourager les partenariats et mobiliser et coordonner des ressources internationales pour appliquer le Programme d'action de Vienne. Pour que personne ne soit laissé pour compte il faut un partenariat mondial authentique, et la

République de Moldova est déterminée à travailler avec d'autres au développement durable.

76. **M. Madisa** (Botswana) dit que son pays a progressé dans la mise en œuvre du Programme d'action de Vienne, qui est conforme à de nombreux objectifs de développement du pays énoncés dans le Plan national et dans la Vision à l'horizon 2036. Cette convergence permettra une approche cohérente et intégrée de la croissance économique et du développement.

77. Les coûts élevés de transit et la longueur des délais au passage des frontières retardent l'intégration des pays en développement sans littoral dans le système commercial mondial. C'est pourquoi le Botswana a signé plusieurs accords pour faciliter la libre circulation des personnes et des marchandises sur son territoire. Les initiatives actuelles comprennent une harmonisation de la législation régionale et des permis de passage aux frontières, ainsi que la définition d'une stratégie d'intégration régionale.

78. Le principal obstacle au développement d'un système de transit et de transport viable reste une infrastructure insuffisante et médiocre. Les installations doivent être améliorées et entretenues ; l'entretien des routes et la publication de manuels de construction des routes sont en cours.

79. Les accords commerciaux assurent l'accès de la production locale aux marchés mondiaux, permettent d'obtenir des prix compétitifs et ouvrent des perspectives de développement industriel, de création d'emplois et de contribution à la croissance de l'emploi et à l'élimination de la pauvreté. Les mesures de facilitation du commerce portent notamment sur l'automatisation du dédouanement et la fusion de plusieurs documents administratifs nécessaires.

80. L'économie du Botswana est dominée par le secteur minier, en particulier l'extraction des diamants. Pour encourager la diversification et assurer la transformation économique structurelle, des efforts ciblés sont faits pour développer le secteur des services, l'industrie, le tourisme et l'agriculture.

81. Les moyens de mise en œuvre et de collaboration avec tous les acteurs seront d'importance essentielle pour réaliser avec succès le Programme d'action de Vienne et le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Le Botswana, comme d'autres pays en développement sans littoral, a besoin d'une assistance technique, de moyens de création de capacités et de

partenariats. Les réformes décidées par le Secrétaire général devraient tenir compte des problèmes et des besoins des pays en développement sans littoral, notamment par l'affectation de ressources appropriées au Bureau du Haut-Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement.

82. **M^{me} Ochir** (Mongolie) dit que le Programme d'action de Vienne met en avant l'importance d'une législation de la politique de transit. La Mongolie a adhéré aux principales conventions internationales et régionales de promotion des échanges et de facilitation des transports et a conclu des accords avec ses partenaires commerciaux sur les transports routiers.

83. Par l'initiative « une Ceinture, une Route », la Mongolie travaille avec la Chine et la Russie pour ouvrir un corridor économique visant à augmenter les échanges, faciliter les transports frontaliers et améliorer la compétitivité. Les trois pays ont adhéré à cette initiative, créé un mécanisme de coordination et lancé des projets prioritaires en juin 2016. Son gouvernement, qui est l'interlocuteur pour ce corridor, va créer un centre de recherche et d'investissement rattaché au ministère des affaires étrangères.

84. Une infrastructure efficace, fiable et sûre demeure d'importance critique pour réduire les coûts élevés du commerce et des transports et intégrer dans les marchés mondiaux les pays en développement sans littoral. La Mongolie, la Chine et la Russie ont signé l'Accord intergouvernemental pour la coopération visant la facilitation des transports routiers internationaux le long du Réseau routier asiatique, inauguré en 2016 par un convoi de camions qui s'est rendu de Tianjin (Chine) à Oulan-Bator (Mongolie) et Oulan-Ude (Fédération de Russie).

85. La Mongolie a accueilli la Conférence internationale sur la coopération régionale pour les transports et les questions de logistique, en octobre, afin de relancer la coopération multilatérale pour le développement infrastructurel. L'informatique est la condition d'une augmentation de la capacité productive et de la compétitivité internationale des pays en situation particulière. Le secteur de l'informatique connaît une croissance rapide entre 2012 et 2017. La pénétration d'Internet est passée de 28 % à 80 %, le haut débit a triplé, de 22 à 61 giga-octets par seconde et 90 % environ des usagers d'Internet accèdent à la toile par leur téléphone mobile. Des directives pour les systèmes

de téléphonie mobile de la génération suivante ont été approuvées en 2015, et les opérateurs ont réussi à installer des réseaux 4G dans la capitale, Oulan-Bator, et dans certaines provinces.

86. Le satellite « MONGOLSAT-1 » a été commercialement lancé au début de 2017. Il facilitera le lancement de la télévision nationale par satellite en numérique, les services de télécommunication et de haut débit et la diffusion de données sur l'agriculture, l'environnement, les mines et les situations d'urgence. La phase suivante portera sur le développement du contenu local, la promotion de l'alphabétisation numérique, la défense des droits de propriété intellectuelle et la cybersécurité.

87. La facilitation du commerce est la clef de l'intégration des pays en développement sans littoral dans le commerce mondial. La Mongolie a ratifié en 2016 l'Accord de l'OMC sur la facilitation du commerce et elle en apprécie le potentiel de réduction des coûts du commerce et d'amélioration du commerce pour les pays en développement sans littoral par des dispositions relatives à la liberté de transit et à un traitement spécial et différencié. Le Gouvernement mongol a récemment créé une commission nationale de facilitation du commerce et des transports afin d'appliquer cet accord, et il étudie la faisabilité d'autres accords de libre-échange avec l'Union économique eurasiennne, la République de Corée et la Chine. L'Accord de partenariat économique avec le Japon est entré en vigueur en juin 2016.

88. La Mongolie est déterminée à participer aux processus et initiatives régionaux, et elle envisage de se joindre à la Coopération économique Asie-Pacifique et d'adhérer à l'Accord commercial Asie-Pacifique. Bien qu'elle soit admise depuis 2006 à bénéficier de l'Arrangement incitatif spécial pour le développement durable et la bonne gouvernance, créé par la Commission européenne, la Mongolie continue à avoir du mal à utiliser au mieux ce régime préférentiel.

89. L'industrie minière occupe une forte position dans l'économie mongole, ce qui l'expose aux chocs extérieurs. Son gouvernement s'efforce de diversifier l'économie en augmentant la production à forte valeur ajoutée. L'accent sera mis sur le développement vert, l'informatique, l'industrie manufacturière, l'énergie, l'agriculture et le tourisme. La Mongolie reçoit une aide de l'Union européenne pour la diversification de son économie. Son pays attend avec intérêt les constatations

préliminaires d'une étude menée par le Groupe de réflexion international sur les pays en développement sans littoral relative à la diversification économique. La Mongolie est déterminée à mettre en œuvre sans retard le Programme d'action de Vienne dans le cadre du Programme pour 2030.

90. **M. Simon** (Éthiopie) note que plus que les autres pays, les PMA sont exposés aux effets des chocs économiques extérieurs, notamment l'instabilité des cours des produits de base, ainsi qu'aux effets du changement climatique et des catastrophes naturelles, et dit que dans les conditions actuelles 35 % de la population des PMA sera toujours dans la pauvreté en 2030. La bataille pour le Programme pour 2030 sera gagnée ou perdue dans les PMA, il est donc essentiel que les partenaires de développement de ces pays honorent leurs engagements dans le cadre du Programme pour 2030 ainsi que les engagements pris dans le Programme d'action d'Istanbul. Comme le Programme pour 2030 encourage des partenariats revitalisés et authentiques, les PMA devraient bénéficier de la coopération internationale.

91. Constatant la baisse nette de l'APD accordée aux PMA au cours de l'année écoulée, il souligne qu'il faut que cette APD soit plus prévisible et corresponde mieux aux priorités nationales. Il remercie les partenaires qui ont honoré leurs engagements en matière d'APD et il appelle à l'allocation de ressources suffisantes au système des Nations Unies pour le développement, en priorité aux PMA.

92. Il est important de reconnaître l'existence de facteurs particuliers de vulnérabilité dans les pays en développement sans littoral et d'assurer un suivi approprié du Programme d'action de Vienne, afin d'aider ces pays à accélérer leurs progrès dans la réduction de la pauvreté, la transformation structurelle, du commerce, des transports et de l'infrastructure. À ce sujet, un examen à mi-parcours du Programme d'action de Vienne sera une bonne occasion de suivre les progrès accomplis, repérer les lacunes et prendre les mesures voulues pour assurer sa pleine application.

93. L'Éthiopie a intégré les programmes d'action d'Istanbul et de Vienne dans ses premier et second plans nationaux de croissance et de transformation, et les autorités sont bien conscientes des doubles difficultés résultant du fait que l'Éthiopie est à la fois un PMA et un pays en développement sans littoral. Elle engage la communauté internationale à fournir un soutien financier

et technique aux pays en situation particulière, conformément à leurs priorités nationales et au Programme pour 2030.

94. **M^{me} Pardungyotee** (Thaïlande) souligne l'importance de la coopération internationale pour la satisfaction des besoins propres des PMA et des pays en développement sans littoral qui sont dotés de ressources humaines et naturelles susceptibles de contribuer à la croissance économique mondiale. La Thaïlande salue les initiatives prises pour appliquer le Programme d'action d'Istanbul et celui de Vienne, et elle est satisfaite de la création récente de la Banque de technologies pour les pays les moins avancés.

95. Rappelant le rôle essentiel de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire qui complètent la coopération Nord-Sud, elle dit que la Thaïlande partage sa philosophie de l'autosuffisance économique avec 10 pays partenaires de la région Asie-Pacifique et de l'Afrique. Quinze autres pays ont exprimé un intérêt pour des liens de cette nature qui les aideraient à réaliser les objectifs de développement durable. Dans le cadre de l'OMC, la Thaïlande accorde l'accès en franchise de droits et sans quota à son marché à environ 7 000 articles qui représentent près de 73 % des marchandises importées venant des PMA. Dans le même esprit, elle a également signé des accords de libre-échange avec plusieurs PMA et espère voir cette coopération bilatérale se développer à l'avenir.

96. La connectivité joue un rôle critique dans l'amélioration du commerce en facilitant l'acheminement et le transport des marchandises, en élargissant l'accès aux marchés et en facilitant leur expansion en ligne, ce qui aide à réduire les inégalités économiques intrarégionales et interrégionales. Parmi les initiatives de la Thaïlande à ce sujet, il faut mentionner le réseau routier de l'ASEAN, le Réseau routier asiatique et des efforts internationaux tels que la sous-région du Grand Mékong, la stratégie de coopération économique Irrawady-Chao Phraya-Mekong et l'Initiative du golfe du Bengale pour la coopération technique et économique multisectorielle. Elle tient à remercier les acteurs internationaux et les institutions financières internationales, notamment la Banque asiatique de développement, dont le soutien a été précieux dans la promotion de tous ces projets.

97. La Thaïlande est située dans une des régions les plus vulnérables aux catastrophes naturelles, et elle comprend donc combien il importe de préserver des

programmes efficaces et fiables de réduction des risques de catastrophe. Elle apporte une contribution régulière au Fonds multidonateurs de la CESAP pour la préparation aux tsunamis, et elle a récemment annoncé une contribution de 150 000 dollars pour aider à mener la réponse humanitaire et les efforts de reconstruction pour les victimes de l'ouragan Irma.

98. **M. Tobgye** (Bhoutan) dit que le Comité des politiques de développement devrait examiner, lors de son troisième examen triennal en mars 2018, le reclassement du Bhoutan. Le fait d'atteindre ce seuil est le témoignage de la collaboration réussie de son pays avec les partenaires internationaux, mais de nombreux problèmes demeurent. Le Bhoutan satisfait bien les critères de reclassement s'agissant du revenu et du capital humain, mais il est très en retard sur l'indice de vulnérabilité économique, d'importance critique pour une croissance économique et un développement soutenus.

99. L'expérience d'autres pays montre qu'il importe que la transition se fasse sans heurt et qu'après le reclassement le pays conserve un appui. Cependant, plusieurs des partenaires de développement du Bhoutan ont déjà commencé à lui retirer leur soutien en raison même de son succès, pourtant modeste. Le Bhoutan a bien intégré dans son plan quinquennal le plus récent les dispositions essentielles du Programme d'action d'Istanbul et du Programme d'action de Vienne ainsi que les objectifs de développement durable, mais il continuera à avoir besoin de réaliser des progrès économiques énormes afin que la transition se fasse sans heurt et s'inscrive dans la durée.

100. Seul le succès dans la transition de quelques pays pourra convaincre les autres dont le reclassement est imminent de rechercher celui-ci avec confiance et fermeté. Pour cette raison, le Bhoutan engage la communauté internationale et ses partenaires de développement, notamment le système des Nations Unies pour le développement, à maintenir leur soutien plutôt qu'à le retirer au moment où le pays est sur le point de passer par cet élément essentiel de son développement. Il importe que le reclassement soit une récompense et non une punition.

101. **M. Hikmatov** (Tadjikistan) dit que les contraintes que subit le Tadjikistan, comme les autres pays en développement sans littoral, sont le principal obstacle à sa pleine intégration dans le système commercial mondial. Réaffirmant la volonté des autorités

d'appliquer les dispositions du Programme d'action de Vienne et du Programme d'action d'Addis-Abeba, de l'Accord de Paris et du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe, il dit que la mise en œuvre intégrale de ces textes sera d'importance fondamentale pour permettre aux pays en développement sans littoral d'atteindre les objectifs de développement énoncés dans le Programme 2030.

102. Comme le commerce international est l'un des moteurs du développement, le Tadjikistan a commencé à appliquer une série de modifications à ses moyens de transport et de communication pour améliorer le commerce régional. À cette fin, il simplifie les procédures douanières et il a institué de nouveaux avantages fiscaux pour encourager l'investissement dans quatre zones économiques créées sur son territoire. En outre, le pays a récemment signé l'Accord multilatéral portant création d'un groupe de réflexion international sur les pays en développement sans littoral, et il se félicite de son entrée en vigueur. Ce groupe de réflexion servira les intérêts de chacun des pays et sera un porte-voix pour une amélioration de leurs capacités d'analyse et de recherche.

103. Malgré certains progrès dans, le Tadjikistan se heurte toujours à des problèmes multisectoriels qui l'ont empêché de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement. Si ces retards ne sont pas éliminés, ils retentiront sur la capacité du pays de réaliser les objectifs de développement durable. Pour cette raison, le Tadjikistan appelle à l'élimination de tous les obstacles artificiels et sans justification économique qui retardent l'application de la coopération et de partenariats dans le domaine des transports et des communications.

104. Le changement climatique et les catastrophes naturelles retentissent aussi sur le développement. Plus de 2 000 personnes souffrent chaque année des effets de la désertification, de la dégradation des sols et de la fonte des glaciers qui entraînent des dégâts économiques et sociaux dans le pays.

105. Pourtant, les effets de l'enclavement ne sont pas toujours négatifs. L'absence d'accès à la mer a incité le Tadjikistan à chercher d'autres trajectoires de développement. Le pays a lancé un programme vigoureux d'équipement en ouvrant des tunnels et des ponts, des routes et des voies ferrées modernes et des centrales électriques et des lignes de transmission à haute tension. La construction de ces lignes à haute

tension dans la région permettrait d'exporter de l'électricité du Tadjikistan et du Kirghizistan vers l'Afghanistan et le Pakistan et plus au sud vers l'Inde et l'Iran, et cela serait de première importance. De tels projets pourraient devenir un puissant moteur de facilitation des échanges, d'augmentation de la production industrielle et de l'obtention d'une meilleure sécurité énergétique dans la région.

106. Il engage instamment les Nations Unies à continuer d'aider le Tadjikistan à intéresser les pays donateurs, et il exprime l'espoir que les organisations internationales et les institutions financières lui apporteront l'assistance technique et financière indispensable sous forme de subventions et d'un financement concessionnel pour la réalisation des projets de développement régionaux et interrégionaux.

107. **M. Kafle** (Népal) dit que 45 ans après que l'Organisation des Nations Unies a pour la première fois reconnu le sort des PMA, leur nombre est passé de 25 à 47. Cinq seulement ont réussi à être reclassés, tandis que beaucoup d'autres se sont enfoncés dans la pauvreté. Bien que le Programme d'action d'Istanbul cherche à assurer le reclassement, d'ici à 2020, de la moitié au moins des PMA qui restent encore, cet objectif ambitieux suppose une transition sans heurt, viable, qui soit soutenue par une assistance internationale prévisible et continue, comme l'envisage la Déclaration de 2014 de Katmandou de l'Association sud-asiatique pour la coopération régionale.

108. La question principale est d'assurer les moyens d'exécution. Tout en exprimant la gratitude de son pays aux pays qui ont honoré leurs engagements en matière d'APD, il demande instamment aux autres de faire de même et d'affecter 0,20% de leur PIB à l'aide aux PMA. La création de capacités productives et le transfert et la diffusion des technologies sont également d'importance essentielle pour le développement des PMA. À ce sujet, le Népal tient à remercier la Turquie qui accueille la Banque de technologies pour les pays les moins avancés, et il engage les partenaires concernés à soutenir cette opération pour en assurer le succès.

109. Les pays qui sont à la fois des PMA et des pays en développement sans littoral sont doublement handicapés en raison du coût élevé des opérations commerciales et des efforts déployés pour réaliser des projets de développement, ainsi que de leur vulnérabilité aux catastrophes naturelles et au changement climatique. L'enclavement a pour effet d'augmenter le coût du

développement de 20 % et, par rapport aux pays de transit, double le coût des exportations. Les pays en développement sans littoral ont un besoin urgent de participer aux chaînes mondiales de valeur pour passer de l'enclavement à l'intégration terrestre. Dans ce contexte, le Népal accueille avec satisfaction l'entrée en vigueur de l'Accord multilatéral portant création d'un groupe de réflexion international sur les pays en développement sans littoral et il demande un soutien adéquat pour sa mise en route effective. Au niveau national, le Népal donne la priorité au développement de la connectivité, à la facilitation des échanges et à l'investissement.

110. Il souligne que le repositionnement du système des Nations Unies pour le développement doit viser de préférence les pays en situation particulière, et il rappelle combien il importe de préserver l'élan acquis notamment grâce au Programme pour 2030, au Programme d'action d'Istanbul, au Programme d'action de Vienne, aux Modalités d'action accélérées des petits États insulaires en développement (Orientations de Samoa), au Programme d'action d'Addis-Abeba, au Cadre de Sendaï et à l'Accord de Paris, autant d'instruments qui, pour être appliqués, doivent bénéficier d'un véritable engagement, d'une coopération et d'efforts concertés de toutes les parties.

111. **M. Tobing** (Indonésie) dit qu'il est indispensable de mieux soutenir le Programme d'action d'Istanbul, les Orientations de Samoa, le Programme d'action de Vienne et l'Agenda 2063 de l'Union africaine, et d'introduire systématiquement ces instruments dans les activités opérationnelles du système des Nations Unies pour le développement. L'APD demeure la première source de financement extérieur pour beaucoup de PMA et elle est un moyen d'amortir les effets des chocs extérieurs, mais l'investissement dans ces pays est nécessaire d'urgence pour diversifier leur économie et prévenir une excessive dépendance à l'égard des produits de base entrant dans leurs exportations. La restructuration de la dette doit être une priorité pour les pays vulnérables touchés par un conflit ou par des catastrophes naturelles. La coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire seront d'importance décisive pour la création de capacités dans les pays en situation particulière, en particulier pour réduire les risques de ceux qui sont le plus vulnérables aux catastrophes ; il faut aussi mettre au point des systèmes sociaux appropriés de protection sociale et accélérer l'application de l'informatique au développement.

112. Il est également indispensable de mettre au point des indicateurs transparents qui ne se bornent pas au revenu par habitant pour suivre les progrès vers le développement durable. Ces indicateurs doivent reconnaître la pauvreté sous toutes ses formes et dimensions et doivent également tenir compte des diverses lacunes structurelles qui rendent les pays en situation particulière vulnérables.

113. L'Indonésie accueillera en 2018 plusieurs réunions importantes, notamment le Forum des États archipélagiques et insulaires, afin de définir les actions concrètes liées à l'objectif de développement durable 14 sur la vie sous l'eau et sur l'atténuation des effets du changement climatique, et le Forum Indonésie-Afrique élargira la coopération économique et la coopération technique avec les pays africains.

114. **M. Fox-Drummond Gough** (Brésil) dit que son pays attache une grande importance à la solution des problèmes qui se posent à la fois aux PMA et aux pays en développement sans littoral. La lenteur et le caractère inégal de la reprise de l'économie mondiale, qui sont déjà un obstacle au développement durable, posent à ces pays des problèmes particulièrement redoutables. Lors de l'examen à mi-parcours du Programme d'action d'Istanbul, on a réaffirmé l'objectif consistant à reclasser la moitié au moins des PMA d'ici à 2020. À ce sujet, le Brésil est déterminé à contribuer à cet objectif durant le reste de la décennie et salue l'établissement de la Banque de technologies pour les pays les moins avancés. La science, la technologie et l'innovation ont un rôle crucial à jouer dans l'élimination des obstacles structurels au développement, en particulier dans les PMA. Il demande instamment que tous les États Membres et tous les acteurs continuent à fournir l'appui nécessaire au bon fonctionnement de la Banque de technologies. Le transfert de technologie à des conditions favorables sera également essentiel.

115. Le Brésil reconnaît les besoins particuliers des pays en développement sans littoral, décrits dans le Programme pour 2030 et dans le Programme d'action d'Addis-Abeba. Il espère participer au prochain examen à mi-parcours du Programme d'action de Vienne et est déterminé à le voir pleinement appliqué.

116. L'Agence brésilienne de coopération soutient de nombreuses tentatives de développement dans les PMA et dans les pays en développement sans littoral dans le cadre de la coopération Sud-Sud. Ses initiatives à ce sujet comprennent des projets en Amérique latine, en

Afrique et en Asie dans des secteurs tels que l'agriculture, l'éducation, la santé publique ou encore l'allègement de la dette, la coopération technique et la création de capacités institutionnelles.

117. *M. Menelaou (Chypre), Vice-Président, préside la séance.*

118. **M. Bourisli** (Koweït) dit que si plusieurs pays en situation particulière ont bien progressé vers les objectifs de développement durable, ces pays continuent à être aux prises avec des difficultés qui échappent à leur volonté, notamment les catastrophes naturelles dues au changement climatique, et le fait que les donateurs et les partenaires de développement n'honorent pas toutes leurs obligations. Pour la dixième année consécutive, son pays a affecté aux PMA 10 % de son aide totale aux organismes, fonds et programmes des Nations Unies. Son gouvernement respecte régulièrement ses engagements en matière d'APD et plusieurs fois au cours des années récentes, sa contribution a été le double du pourcentage convenu. Le Fonds koweïtien pour le développement économique des pays arabes fournit une assistance technique, des prêts préférentiels ou des dons purs et simples pour des centaines de projets dans plus de 40 PMA. Plus de 100 États ont reçu une aide de ce fonds depuis sa création et un budget de 15 milliards de dollars est prévu pour financer les projets de développement pendant la période 2015-2030. En 2012, le Koweït, accueillant le premier Sommet du Dialogue pour la coopération en Asie, a demandé que l'on affecte 2 milliards de dollars aux PMA asiatiques. En 2013, le Fonds koweïtien pour le développement économique des pays arabes a consacré 1 milliard de dollars à des prêts préférentiels à des pays africains au cours de la période 2013-2018.

119. **M. Zhang Yanhua** (Chine) dit que bien que le Programme pour 2030 mette l'accent sur la nécessité de ne pas faire de laissés-pour-compte, des groupes de pays vulnérables tels que les PMA et les pays en développement sans littoral sont, dans la réalisation de leur développement, devant une tâche particulièrement ardue. Il ne reste plus que trois ans avant la fin du Programme d'action d'Istanbul, et un effort concerté de la communauté internationale est donc nécessaire pour atteindre en 2020 au plus tard l'objectif consistant à réduire de moitié le nombre de PMA.

120. Il est également essentiel que tous les pays, en particulier les pays développés, honorent leurs engagements en vertu du Programme d'action de Vienne

et agissent résolument dans ses six domaines prioritaires. La Chine réaffirme son soutien sans faille aux pays qui n'ont pas d'accès à la mer. Elle a récemment accueilli le Forum pour la coopération internationale « une Ceinture, une Route », auquel ont assisté plus de 1 500 délégués venus de plus de 130 pays ou représentant plus de 70 organisations internationales. La Chine est disposée à améliorer la connectivité avec les pays situés le long du corridor « une Ceinture, une Route » de façon qu'ils puissent mettre en commun leurs connaissances et se livrer à une coopération mutuellement bénéfique.

121. De plus, la Chine apporte son assistance aux PMA, aux pays en développement sans littoral et aux petits États insulaires en développement dans le cadre de la coopération Sud-Sud. Elle applique les mesures proposées par le Président Xi Jinping pour aider ces pays et pour appliquer l'initiative du Groupe des Vingt sur l'appui à l'industrialisation en Afrique et dans les PMA lancée en septembre 2016 au Sommet de Hangzhou. La Chine a annulé la dette de certains pays, créé le Fonds chinois de coopération Sud-Sud pour le climat, fourni une aide pour le commerce, augmenté son investissement dans les PMA et accordé l'absence totale de droits de douane à des produits représentant 97 % de l'ensemble des lignes tarifaires. Depuis 2008, la Chine est le plus important marché d'exportation des PMA et elle a accueilli 23 % environ de leurs exportations. Dans le même temps, la Chine est devenue la première source d'investissement direct dans les PMA. Son pays est prêt à continuer son appui au développement des PMA et des pays en développement sans littoral dans l'optique de la réalisation du Programme pour 2030.

122. **M. Maope** (Lesotho) dit que le Lesotho a déjà intégré les objectifs du Programme d'action d'Istanbul dans son programme de développement national, dans la Vision à l'horizon 2020 et dans le Plan de développement stratégique national 2012-2017, dans l'espoir d'être reclassé de la catégorie des PMA dans un avenir proche. L'application du Plan de développement est lente, mais plusieurs réformes ont récemment été introduites pour l'accélérer. Pour remédier au chômage, en particulier celui des jeunes, son gouvernement a défini une stratégie destinée à faciliter l'investissement privé et la création d'emplois.

123. Le Lesotho est en outre un pays en développement sans littoral, et il a commencé à intégrer les objectifs et le cadre du Programme d'action de Vienne dans ses plans et programmes. Le Lesotho est membre de la

Communauté de développement de l'Afrique australe ; il utilise le plan directeur pour le développement régional de l'infrastructure de cette organisation pour dégager les grandes lignes d'une amélioration de la circulation des véhicules d'un État Membre à un autre afin de faciliter le commerce. Le Lesotho est également membre de l'Union douanière sud-africaine dont la tâche est d'harmoniser les pratiques douanières dans l'ensemble de la région.

124. Enfin, le Lesotho demande à la communauté internationale et aux institutions financières internationales d'aider les PMA et les pays en développement sans littoral à augmenter leur résilience par une assistance technique et financière accrue. Il encourage aussi les partenaires de développement à augmenter l'APD accordée à ces pays.

125. **M^{me} Khaing** (Myanmar) dit que la transformation structurelle dans les pays en développement sans littoral et dans les PMA est plus lente que dans d'autres pays en développement en raison de la contraction des investissements et du commerce et des capacités institutionnelles limitées, indépendamment des effets des crises économiques et politiques et des catastrophes naturelles. Il est clair aussi que les objectifs de développement durable ne pourront être atteints sans les PMA. Cependant, leur possibilité de réaliser les objectifs de développement durable et les objectifs énoncés dans le Programme d'action d'Istanbul dépendra de l'existence d'un partenariat mondial à cet effet.

126. Rappelant l'importance de l'APD, qui a baissé en 2016, et en particulier la nécessité pour les partenaires de développement de respecter leur engagement de consacrer 0,15 % à 0,20 % de leur revenu national brut (RNB) aux PMA, elle dit que le Myanmar s'inquiète des répercussions économiques de la baisse mondiale des cours des produits de base et du ralentissement général des échanges mondiaux, et elle appelle les partenaires de développement et les partenaires commerciaux à augmenter leur soutien à ce sujet. Pour stimuler l'IED, un des moteurs du développement, il faut plus que jamais que les partenaires internationaux créent des régimes de promotion des investissements en faveur des PMA, comme il est prévu à la fois dans le Programme d'action d'Addis-Abeba et dans le Programme pour 2030. Elle salue la mise en route de la Banque de technologies pour les pays les moins avancés et demande instamment aux partenaires de développement de soutenir cette entreprise.

127. Étant donné la corrélation directe qui existe entre les objectifs et les cibles du Programme d'action d'Istanbul et les objectifs de développement durable, le Myanmar a intégré les deux ensembles d'objectifs dans son plan de développement national global et dans sa politique de développement économique. Cependant, malgré une augmentation des investissements consacrés à l'éducation, aux soins de santé et à la protection sociale, qui cherchent à améliorer le bien-être des femmes et des filles, le Myanmar est toujours en retard dans la réalisation des cibles énoncées dans le Programme d'action d'Istanbul, alors qu'on est à la deuxième moitié du délai prévu pour la mise en œuvre. Le pays est très vulnérable à l'impact du changement climatique, mais sa capacité institutionnelle limitée l'empêche d'accéder aux fonds climatiques. Comme la pauvreté est encore largement répandue dans beaucoup de PMA, une aide bien adaptée aux besoins spécifiques de chacun de ces pays s'impose si l'on veut voir appliqué le Programme d'action d'Istanbul et réalisés les objectifs de développement durable tout en respectant les principes de l'appropriation nationale.

128. **M. Diarra** (Mali) dit que son pays est concerné à double titre par le point de l'ordre du jour à l'examen car c'est à la fois un PMA et un pays en développement sans littoral. Dans le cadre de son application du Programme d'action de Vienne, le Mali a adopté une stratégie de diversification de son accès à la mer et négocié des accords de transit avec ses voisins immédiats, accords qui portent sur la circulation des marchandises par la mer, la route et le rail. Le Mali a également établi des mécanismes régissant le transport des marchandises depuis les ports tels que Dakar, Abidjan, Conakry, Téma, Nouakchott et Cotonou et il a organisé les transporteurs privés par la constitution d'organisations professionnelles officielles telles que l'Association malienne des transporteurs routiers et l'Association malienne des conducteurs de camions.

129. Ces résultats encourageants ne doivent pas dissimuler les nombreux problèmes que le Mali doit encore résoudre sur la voie de son développement économique et social. Indépendamment des problèmes d'accès, le coût élevé du transport des marchandises à travers d'autres pays jusqu'au Mali est un obstacle aux échanges et au progrès économique du pays. Il est convaincu que des accords mutuellement bénéfiques doivent être élaborés par tous les acteurs.

130. Comme les PMA se heurtent encore à d'immenses difficultés dans la réalisation des objectifs de

développement durable, notamment du fait du manque de ressources, de la famine, de la malnutrition et de la pauvreté, l'application des dispositions du Programme d'action d'Istanbul sera décisive. Tout en se réjouissant de la mise en route de la Banque de technologies, il dit que les pays développés doivent augmenter leur soutien aux PMA et aux pays en développement sans littoral qui cherchent à réaliser les objectifs de développement durable en renforçant leur capacité productive. Il engage instamment ces pays à augmenter l'IED et la coopération internationale en honorant les engagements pris en matière d'aide publique au développement pour garantir que personne ne soit laissé pour compte.

131. **M^{me} Hamdouni** (Maroc) dit que la communauté internationale doit prendre des mesures précises pour mieux intégrer les PMA et les pays en développement sans littoral dans le commerce mondial. Il est essentiel de les aider à développer leurs transports aériens et maritimes et leurs télécommunications, et de faciliter leur accès aux marchés étrangers.

132. En même temps, ces pays ont un besoin urgent d'IED qui les mette sur la trajectoire d'une économie reposant sur le développement durable, valorisant leurs richesses naturelles et leur potentiel de créer des emplois dans des secteurs tels que l'écotourisme, la pêche, la foresterie et l'énergie renouvelable. La diversification de leur économie, en particulier par un soutien au secteur manufacturier et l'amélioration de leur capacité productive, sera essentielle pour réaliser une croissance durable et renforcer la résilience. Il est indispensable aussi d'honorer les engagements pris à l'égard des PMA et des petits États insulaires en développement afin de les aider à résoudre leurs problèmes, notamment par une augmentation de l'APD dans un cadre bilatéral ou multilatéral.

133. Le Royaume du Maroc a toujours été très sensible aux problèmes des PMA et des petits États insulaires en développement. Il partage leur espoir de voir appliqués le Programme d'action d'Istanbul et les recommandations énoncées dans les Orientations de Samoa, en tandem avec le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Le Maroc entretient aussi d'étroites relations de coopération avec ces pays en Afrique, dans les Caraïbes et le Pacifique, en particulier s'agissant de transfert de connaissances, d'expertise et d'assistance technique. Le Maroc est tout disposé à partager son expérience et ses ressources avec ces pays dans les divers domaines de la coopération Sud-Sud.

134. **M. Chigejo** (Zimbabwe) dit qu'il est urgent d'accorder un soutien international durable pour accélérer l'application du Programme d'action de Vienne, par une plus grande cohérence et des synergies entre l'application du Programme d'action de Vienne et les autres instruments de développement mondial tels que le Programme pour 2030, et par un soutien des partenaires de développement aux efforts que font les pays en développement sans littoral pour intégrer le Programme d'action de Vienne dans leurs programmes propres de développement.

135. Le développement d'une infrastructure durable et robuste est une condition préalable de la réalisation de beaucoup des objectifs de développement durable, et c'est un élément essentiel de la croissance économique. Pourtant, beaucoup de pays en développement sans littoral continuent à souffrir d'un sous-équipement qui s'explique par leurs ressources financières limitées. Dans cet esprit, le Zimbabwe engage les partenaires bilatéraux et multilatéraux de développement à aider à réduire le déficit de financement des infrastructures en augmentant leur aide aux pays en développement sans littoral en vue de la construction et de l'entretien des infrastructures.

136. Le Zimbabwe est un pays sans littoral et il s'efforce d'harmoniser, simplifier et normaliser la réglementation et la documentation des passages des marchandises et des personnes aux frontières dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'action de Vienne. La création de postes-frontières à guichet unique comme celui de Chirundu, en collaboration avec la Zambie, a incité le Zimbabwe à des ouvertures à ses autres voisins en vue d'établir des postes-frontières similaires. À ce sujet, le Zimbabwe a réuni un comité technique conjoint avec l'Afrique du Sud pour mettre au point le cadre juridique de l'établissement d'un tel poste-frontière de Beitbridge, le plus important et le plus actif en Afrique australe. L'objectif est d'assurer sans entrave la circulation des marchandises, des personnes et des véhicules, et d'améliorer les échanges par un dédouanement plus efficaces.

137. En même temps, le Zimbabwe a commencé à améliorer et moderniser l'infrastructure matérielle et immatérielle à tous les postes-frontières du pays afin d'améliorer la gestion des frontières. Le Gouvernement a également amorcé un processus de remise en état des grandes routes, notamment la route Beitbridge-Chirundu qui fait partie du corridor nord-sud qui traverse le pays et facilite les échanges à l'intérieur du

Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe. Le Zimbabwe accueillerait avec intérêt une aide des partenaires de développement pour des projets similaires de liaisons de son réseau routier avec ceux du Botswana et du Mozambique.

138. Enfin, le Zimbabwe tient à rappeler qu'il est indispensable que les pays en développement sans littoral appliquent la priorité 5 du Programme d'action de Vienne sur la transformation structurelle de leur économie afin de réduire leur dépendance à l'égard des exportations de produits de base. Le Zimbabwe cherche à augmenter la création de valeur ajoutée dans ses filières agricole et minière et dans l'exploitation des autres ressources naturelles, notamment dans la valorisation des minerais, afin de rendre la production de ses filières plus compétitive sur les marchés internationaux. Ces programmes sont une étape sur la voie de l'industrialisation du Zimbabwe, et leur succès dépend de mécanismes de financement efficaces permettant d'assurer le développement des techniques et compétences nécessaires.

139. **M. Nkhoma** (Zambie) dit que, espérant devenir en 2030 un pays prospère à revenu intermédiaire, la Zambie a systématiquement appliqué des initiatives internationales telles que le Programme d'action d'Istanbul, le Programme d'action de Vienne et le Programme pour 2030 dans ses plans quinquennaux de développement, en suivant pour cela une démarche multisectorielle cohérente. Dans l'optique de son reclassement, la Zambie privilégie les capacités productives afin d'entretenir une croissance économique forte, d'améliorer le développement humain et social et de promouvoir le développement rural, les échanges internationaux et la bonne gouvernance. Une meilleure mobilisation des ressources intérieures, l'accomplissement des engagements d'APD et les flux multilatéraux seront, à cette fin, d'importance essentielle.

140. Après un net ralentissement de la croissance à la fin de 2015 et en 2016, attribuable à des chocs extérieurs, à des précipitations insuffisantes qui ont affecté la production d'électricité et à une politique budgétaire laxiste, l'économie zambienne a commencé à rebondir, stimulée par de bonnes conditions climatiques, par la hausse des cours mondiaux du cuivre et par des politiques qui ont stabilisé l'économie. La croissance devait être de 4 % en 2017 ; cependant, la réalisation d'un taux de croissance élevé et inclusif devrait passer par une stabilisation macroéconomique.

À cette fin, des investissements sont ciblés vers les secteurs de croissance que sont l'agriculture, l'énergie, la science et la technologie et l'infrastructure (notamment les moyens de transport). La promotion d'activités à forte valeur ajoutée dans l'agriculture est la condition de la réduction de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire, en particulier en milieu rural. Dans l'optique du développement humain, des investissements sont réalisés dans des domaines tels que l'énergie, l'eau et l'assainissement, l'éducation, la santé publique et le perfectionnement professionnel.

141. La transformation structurelle de l'économie est urgente dans les pays qui sont sur le point d'être reclassés. La Zambie est déterminée à réaliser une croissance économique durable et inclusive qui lui permettra de sortir de la catégorie des pays les moins avancés avant 2020, comme le prévoit la Déclaration de Milan sur le reclassement des PMA africains.

142. **M. Philakone** (République démocratique populaire lao) dit que sans le soutien et la coopération de la communauté internationale, les PMA et les pays en développement sans littoral ne pourront pas satisfaire leurs besoins de développement. Son pays, qui est à la fois un pays en développement sans littoral et un PMA, demeure aux prises avec des difficultés de développement multidimensionnelles, notamment la faiblesse de sa capacité productive, son sous-équipement et son isolement des marchés mondiaux, autant de facteurs qui retardent son intégration dans le système commercial régional et mondial. Pour éliminer la pauvreté et sortir de la catégorie des PMA, la République démocratique populaire lao a intégré les indicateurs des objectifs de développement durable, le Programme d'action d'Istanbul et le Programme d'action de Vienne dans son plan de développement socioéconomique 2016-2020.

143. Le développement du secteur des transports est la condition du progrès socioéconomique du pays et est d'importance décisive pour le désenclaver. Dans l'esprit de cet objectif, le Gouvernement a augmenté les investissements d'équipement, en particulier dans les réseaux routier et ferroviaire qui relient le pays au Réseau routier asiatique. On peut citer aussi l'exemple de la coopération ferroviaire avec la Chine, qui fait partie des initiatives de coopération de connectivité régionale de son pays.

144. Son gouvernement est déterminé à assurer la transformation nécessaire à son désenclavement en

mobilisant le potentiel intérieur de développement des infrastructures. Il tient à remercier les partenaires de développement, y compris les pays de transit et les organismes des Nations Unies.

145. **M^{me} Raushan** (Maldives) dit que les pays en situation particulière ont un besoin constant d'aide pour renforcer leur résilience et mieux résister aux chocs. Des partenariats durables sont essentiels pour assurer l'égalité des conditions de l'activité économique dans ces pays. Les Maldives sont sorties de la catégorie des PMA il y a sept ans et le processus a été agité ; le pays est disposé à partager son expérience avec d'autres pays à cet égard.

146. Son pays se heurte à des difficultés parmi lesquelles figurent le coût prohibitif de la prestation des services de base et la création d'une infrastructure d'importance critique ; les autorités sont pleinement conscientes du caractère précaire des gains acquis, puisqu'une seule catastrophe naturelle ou un événement climatologique extrême peut anéantir les gains acquis. Il est impératif que les Nations Unies reconnaissent non seulement le caractère particulier de la situation des pays vulnérables mais aussi veillent à ce que les difficultés de chaque pays, énoncées dans son plan d'action national, soient prises en compte dans tous les aspects de la programmation des activités de l'Organisation pour faire en sorte que personne ne soit laissé pour compte.

147. Les actuels critères de reclassement ne tiennent pas compte de la résilience de chaque pays face aux chocs qui résulteraient inévitablement du reclassement. Quand un petit pays insulaire dont l'économie est exiguë et très dépendante, avec un ou deux secteurs, perd toute protection une fois reclassé, le pays devient inévitablement plus vulnérable. Il subira alors les effets des chocs extérieurs et sera moins en mesure de surmonter les difficultés sans une aide extérieure.

148. Or le reclassement prive les pays concernés de l'admission à l'APD, au financement concessionnel et au traitement préférentiel sur les marchés d'exportation. Le critère retenu ne doit pas être le seul revenu intérieur brut ; il est indispensable d'adopter une démarche plus synthétique pour déterminer les critères de reclassement – cette démarche doit tenir compte de la particularité et de la persistance des problèmes qui se posent aux pays en développement sans littoral et aux petits États insulaires en développement. C'est là une situation incontournable. La communauté internationale doit

saisir l'occasion d'aider tous les pays en situation particulière non seulement à appliquer le Programme pour 2030, mais aussi à offrir à leurs habitants un avenir plus prospère.

149. **M. Costa Chaves** (Timor-Leste) dit que son pays, qui est un petit pays insulaire, est bien conscient de la diversité des problèmes de développement qui frappent les pays en situation particulière. Indépendamment de leur vulnérabilité à l'instabilité des prix alimentaires et énergétiques et des effets du changement climatique, la plupart de ces pays restent très dépendants de l'aide et demeurent dans les marges de l'économie mondiale en raison de leur petite taille, de leur éloignement et de leur isolement des grands marchés internationaux qui entraînent des coûts de transaction prohibitifs. Le Timor-Leste accueille avec intérêt la création de la Banque de technologies pour les pays les moins avancés et il est convaincu que les partenariats entre les gouvernements, le secteur privé et la société civile à tous les niveaux sont essentiels pour appliquer le Programme pour 2030.

150. Le Timor-Leste est également un pays qui a fait l'expérience des conflits et il a donc l'expérience des élections et de la gestion des ressources dans l'industrie minière, tout comme les autres membres du Groupe des États fragiles et touchés par un conflit (groupe g7+) ; il préconise l'application des principes énoncés dans le New Deal pour l'engagement dans les États fragiles.

151. Durant sa présidence de la Communauté des pays d'expression portugaise entre 2014 et 2016, le Timor-Leste a accueilli des représentants de plusieurs gouvernements, du secteur privé et de la société civile venus d'Europe, d'Afrique, d'Asie et d'Amérique du Sud pour explorer les possibilités de coopération économique et d'application de l'objectif de développement durable 16. Plus récemment, il a accueilli une conférence mondiale chargée de dresser une feuille de route pour la réalisation des objectifs de développement durable dans les États fragiles et touchés par un conflit, qui a obtenu l'adhésion d'un large ensemble de représentants.

152. Le Timor-Leste appelle de ses vœux un financement complémentaire et prévisible pour aider les PMA, les petits États insulaires en développement et les pays qui sortent d'un conflit ou qui sont en conflit ou dans une situation fragile, ainsi que les territoires non autonomes, pour garantir qu'aucun d'eux ne sera laissé pour compte. À ce sujet, son pays est favorable à la

proposition du Secrétaire général concernant un pacte mondial de financement pour assurer un financement adéquat de la réalisation des objectifs de développement durable sur la base des engagements déjà pris.

153. **M^{me} Muraki-Gottlieb** (Observatrice de la Chambre de commerce internationale) dit qu'une meilleure ouverture du commerce pourrait aider à accélérer et promouvoir la croissance économique dans les pays en développement. Des transactions aux frontières plus faciles, plus rapides et moins coûteuses permettraient un essor du commerce mondial solidaire et profiteraient en particulier aux petites et moyennes entreprises des pays en développement et des pays en transition.

154. L'Accord de l'Organisation mondiale du commerce sur la facilitation du commerce est entré en vigueur en février et fait désormais officiellement partie du système commercial multilatéral ; il pourrait ajouter plus de 1 000 milliards de dollars au volume mondial des échanges. En réduisant les formalités aux frontières, donc en accélérant les procédures de dédouanement et en intégrant les derniers progrès technologiques aux transactions, son application effective pourrait réduire les coûts du commerce de 14,3 % en moyenne selon l'OMC, ces avantages allant avant tout aux pays en développement.

155. De plus, l'Accord pourrait créer 20 millions d'emplois, surtout dans les pays en développement. L'OMC estime aussi que les PMA pourraient voir une augmentation jusqu'à 35 % du nombre des produits nouveaux qu'ils peuvent exporter, ce qui accélérerait la diversification de leurs exportations et leur participation aux chaînes de valeur mondiales. Des procédures plus efficaces aux frontières amélioreraient les décisions d'investissement et devraient attirer des investissements étrangers directs plus importants. L'Accord encourage aussi la coordination de l'action des différentes parties prenantes au niveau national, avec des dispositions particulières en faveur des pays en développement et des PMA.

156. La Chambre de commerce internationale a toujours été favorable à l'Accord sur la facilitation du commerce en raison de son potentiel pour ce qui est de rendre le commerce mondial plus solidaire. Il appartient maintenant aux gouvernements de maximiser l'intérêt potentiel de cet accord. Avec le Forum économique mondial et le Centre pour l'entreprise privée internationale, son organisation s'est jointe aux

Gouvernements de l'Australie, du Canada, de l'Allemagne, du Royaume-Uni et des États-Unis pour lancer l'Alliance mondiale pour la facilitation du commerce, qui est une entreprise publique-privée qui aide à l'application effective de l'Accord en mobilisant les services des spécialistes et des dirigeants des entreprises et leurs ressources en coordination avec les organismes internationaux, les donateurs et les associations.

La séance est levée à 13 heures.